

La modernisation, c'est parti!

C'est en douceur que la transition vers le système de collecte sélective s'est déployée le 1^{er} janvier 2025. C'est ainsi que l'équivalent de 600 camions de collecte a pris la route le 2 janvier pour la collecte sélective et amener leur chargement jusqu'aux centres de tri à travers le Québec. Pour le citoyen, le service reste fluide et en continu.



Sous les projecteurs



L'équipe d'Éco Entreprises Québec a été très active en ce début d'année pour communiquer afin que le changement vers le nouveau système de collecte sélective modernisée s'effectue en souplesse et d'assurer que le Québec récupère plus et mieux.

Plusieurs reportages ont été diffusés dans les médias en décembre, puis, le 2 janvier, Maryse Vermette, PDG d'Éco Entreprises Québec prenait part à des émissions d'informations phares de Radio-Canada.

MIDI-INFO

Le 15-18

Une étape importante concernant les centres de tri



Éco Entreprises Québec est fière d'annoncer qu'elle a signé l'ensemble des contrats requis pour assurer le tri des matières récupérées par les citoyens.nes sur tout le territoire québécois. Ainsi, un total de 21 ententes, dont les durées varient de trois à sept ans, sont officialisées.

C'est un cap important qui vient d'être franchi. Avec ces dernières signatures, les centres de tri du Québec requis sont dorénavant sous contrat et prêts à opérer avec nous la modernisation de la collecte sélective aux quatre coins du territoire. Éco Entreprises Québec se réjouit de pouvoir compter sur la collaboration des équipes des centres de tri et des propriétaires des entreprises signataires. Ces contrats permettront de traiter plus de 800 000 tonnes de matières dès cette année.

Et plus encore:

Le réseau de centres de tri permet à Éco Entreprises Québec d'avoir une vision globale de la gestion des gisements de matières pour l'ensemble du Québec. Par conséquent, le rôle de chaque centre de tri est ainsi déterminé en fonction du territoire desservi, de ses capacités, de l'avancement technologique de ses équipements de tri et du volume de matières récupérées.



Le tout nouveau centre de tri de l'est de l'île de Montréal – propriété de Matrec-GFL – a démarré officiellement ses opérations avec succès le 2 janvier 2025. C'est en utilisant des technologies de pointe permettant un tri de haute qualité et des procédés évolués de traçabilité que ce centre de tri vient d'établir de nouveaux standards encore jamais atteints au Québec.

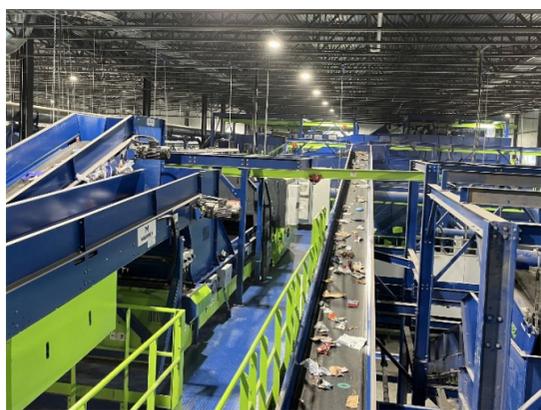


Photo: Matrec-GFL

Il s'agit d'une nouvelle infrastructure constituant un jalon important dans la démarche de modernisation du système de collecte sélective au Québec.

Au cours des prochaines années, Éco Entreprises Québec réalisera des investissements qui serviront à assurer la modernisation du réseau de centres de tri dont les infrastructures sont vieillissantes. Il faut savoir que les centres de tri désuets sont plus coûteux à opérer.

Ainsi, de nouveaux centres de tri seront mis en service, tandis que d'autres cesseront leurs activités.

Un appel de propositions a d'ailleurs été lancé à l'automne 2024 pour la conception, la construction et l'opération d'un nouveau centre de tri desservant la région de l'Estrie et dont l'ouverture est prévue en janvier 2028.

Le Nunavik en route vers la modernisation de la collecte sélective

À terme, il est prévu que les 14 villages nordiques du Nunavik soient desservis par la collecte sélective. C'est dans cette démarche que l'entente de partenariat entre Éco Entreprises Québec et Kuujjuaq a été signée le 24 juillet 2024 pour la collecte, le transport, la construction et l'opération d'un centre de pré-tri et l'entreposage des matières de la collecte sélective.



Village de Kuujjuaq

En effet, la construction d'un centre de « pré-tri » comme projet pilote à Kuujjuaq permettra entre autres d'enlever les contaminants, de faire des ballots selon les catégories de matières convenues et d'entreposer ensuite les ballots dans des conteneurs en attente de leur transport par bateau vers le sud. Ces matières pourront ensuite être traitées dans un centre de tri avant d'être acheminées vers des recycleurs.

L'objectif ultime étant que chaque habitant du territoire québécois ait ainsi accès à la collecte sélective dans un avenir rapproché. Ainsi, en plus du Nunavik, Éco entreprises Québec travaille actuellement à déterminer les plans de desserte pour les différents territoires isolés, éloignés et communautés autochtones qui n'ont toujours pas accès à ce service, notamment les 9 villages de la communauté Crie, la région de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, Schefferville et Fermont.